



## Déroulement de la formation :

L'IMS met en place l'option : « Cours Collectifs » et l'option «haltérophilie, musculation » pour le **BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES DE LA FORME »**

Le rythme de l'alternance est le suivant : lundi et mardi voire mercredi en organisme de formation (700h) et mercredi/jeudi/vendredi en structure d'accueil (504h).

Le temps de formation en structure d'accueil porte sur les activités de la remise en forme : Cours collectifs (type étirements, renforcement musculaire et activités cardio-vasculaires...); Musculation et Cardio-training (type plateau musculation et espace cardio...); mise en œuvre de projet d'animation et participation au fonctionnement de la structure.

### Principales dates à retenir :

- Dates des tests d'exigences préalables : première session des TEP les **23-24 avril 2020**  
deuxième session des TEP les **01-02 juillet 2020**
- Dates des tests IMS : première session le **lundi 06 juillet 2020**
- Dates de la réunion de « positionnement » (si vous êtes sélectionné à la suite des tests)  
**le mercredi 09 septembre 2020**
- Dates début de la formation : **lundi 14 septembre 2020**

**CONTENU DE FORMATION :**

<b>UNITE CAPITALISABLE 1</b>	
<b>UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</b>	
<b>OI 1-1</b>	<b>Communiquer dans les situations de la vie professionnelle</b>
1-1-1	Adapter sa communication aux différents publics
1-1-2	Produire des écrits professionnels
1-1-3	Promouvoir les projets et actions de la structure
<b>OI 1-2</b>	<b>Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté</b>
1-2-1	Repérer les attentes et les besoins des différents publics
1-2-2	Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
1-2-3	Garantir l'intégrité physique et morale des publics
<b>OI 1-3</b>	<b>Contribuer au fonctionnement d'une structure</b>
1-3-1	Se situer dans la structure
1-3-2	Situer la structure dans les différents types d'environnement
1-3-3	Participer à la vie de la structure
<b>UNITE CAPITALISABLE 2</b>	
<b>UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</b>	
<b>OI 2-1</b>	<b>Concevoir un projet d'animation</b>
2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli  Définir les objectifs et les modalités d'évaluation  Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
<b>OI 2-2</b>	<b>Conduire un projet d'animation</b>
2-2-1	Planifier les étapes de réalisation
2-2-2	Animer une équipe dans le cadre du projet
2-2-3	Procéder aux régulations nécessaires
<b>OI 2-3</b>	<b>Evaluer un projet d'animation</b>
2-3-1	Utiliser les outils d'évaluation adaptés
2-3-2	Produire un bilan
2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution

**UNITE  
CAPITALISABLE 3**

**UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE  
CHAMP DES ACTIVITES DE LA FORME**

<b>OI 3-1</b>	<b>Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</b>
3-1-1	Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation
3-1-2	Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle
3-1-3	Organiser la séance ou le cycle
<b>OI 3-2</b>	<b>Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</b>
3-2-1	Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs
3-2-2	Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle
3-2-3	Adapter son action pédagogique
<b>OI 3-3</b>	<b>Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</b>
3-3-1	Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés
3-3-2	Evaluer son action
3-3-3	Evaluer la progression des pratiquants
<b>UNITE CAPITALISABLE 4 a) Option « COURS COLLECTIFS »</b>	
<b>UC 4 a) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « COURS COLLECTIFS »</b>	
<b>OI 4-1</b>	<b>Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option</b>
4-1-1	Maîtriser les techniques de l'option
4-1-2	Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option
4-1-3	Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage
<b>OI 4-2</b>	<b>Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option</b>
4-2-1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline de l'option
4-2-2	Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique
4-2-3	Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque

<b>OI 4-3</b>  4-3-1 4-3-2 4-3-3	<b>Garantir des conditions de pratique en sécurité</b>  Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité Aménager la zone de pratique ou d'évolution Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution
<b>UNITE CAPITALISABLE 4 b) Option « HALTÉROPHILIE,  MUSCULATION »</b>  <b>UC 4 b) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE  EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU 1<sup>er</sup> NIVEAU DE COMPETITION  FÉDÉRALE DANS L'OPTION « HALTÉROPHILIE, MUSCULATION »</b>	
<b>OI 4-1</b>  4-1-1 4-1-2 4-1-3	<b>Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option</b>  Maîtriser les techniques de l'option Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage
<b>OI 4-2</b>  4-2-1 4-2-2 4-2-3	<b>Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option</b>  Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques de la fédération délégataire de l'haltérophilie, musculation Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique en haltérophilie, musculation, dont la pratique compétitive en haltérophilie Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque
<b>OI 4-3</b>  4-3-1 4-3-2 4-3-3	<b>Garantir des conditions de pratique en sécurité</b>  Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité Aménager la zone de pratique ou d'évolution Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution



Le secteur professionnel employeur recouvre :

- les centres sportifs et structures privées
- les associations ou clubs sportifs
- le service des sports des Municipalités
- ou en tant que travailleur indépendant et autres...

#### **Dates de formation**

14 septembre 2020 au 25 juin 2021

#### **Durée de la formation**

36 semaines de Formation

2 jours voire 3 jours par semaine en centre de formation, le reste en entreprise

700h de formation pour 504h en entreprise

#### **Moyens mis en œuvre :**

Tous les intervenants sont des personnes qualifiées dans leur secteur d'intervention

- ✓ Brevets d'Etat
- ✓ Universitaires et enseignants
- ✓ Professionnels du secteur de la Forme

#### **Conditions d'admission**

- ✓ Réussir les tests d'entrée en formation
- ✓ Dossier et entretien de motivation
- ✓ Avoir une ou plusieurs structures d'accueil pour l'alternance
- ✓ Avoir un projet professionnel en rapport avec les métiers du sport

#### **Principales dates à retenir :**

- Dates des tests d'exigences préalables : première session des TEP les **23-24 avril 2020**  
deuxième session des TEP les **01-02 juillet 2020**
- Dates des tests IMS : première session le **lundi 06 juillet 2020**
- Dates de la réunion de « positionnement » (si vous êtes sélectionné à la suite des tests)  
**le mercredi 09 septembre 2020**
- Dates début de la formation : **lundi 14 septembre 2020**